



Jeudi 15 mai 2014

Grève des travailleurs de la fonction publique contre le gel du point d'indice et pour la défense des services publics

La politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des travailleurs de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière aboutit à une baisse incessante de leurs revenus.

Le gel du point d'indice dans la fonction publique (tout comme la stagnation du SMIC dans le secteur privé, le gel des retraites et des prestations sociales ainsi que le report de la revalorisation du RSA) est particulièrement inacceptable !

De plus, la réduction des effectifs annoncée par le gouvernement va restreindre l'accès des usagers aux services publics et endommager la qualité de ces services.

A l'initiative de plusieurs organisations syndicales, une journée nationale d'action et de mobilisation est organisée jeudi 15 mai 2014 dans la fonction publique pour exiger :

- une revalorisation immédiate du point d'indice,
- la refonte de la grille indiciaire permettant la revalorisation de tous les métiers,
- des mesures de rattrapage,
- des emplois publics de qualité correspondant aux besoins de la population.

Nous exigeons :

- Revalorisation immédiate du point d'indice !
- Réduction des inégalités salariales par une augmentation du point d'indice inversement proportionnelle au niveau du salaire. L'augmentation du point d'indice doit être plus forte pour les bas salaires.
- L'augmentation des salaires doit nécessairement se conjuguer avec un relèvement en parallèle des minima sociaux, des contrats précaires, des contrats d'apprentissage, des indemnités chômage et des retraites.
- L'intégration du salaire variable dans le salaire fixe pour mettre fin à la mise en concurrence perpétuelle des travailleurs, leurs divisions et augmenter leur retraite.

La CNT ne saurait se satisfaire de ces revendications à court terme. Son objectif reste l'abolition de toutes les hiérarchies salariales et la construction d'une société fondée sur la répartition égalitaire des richesses et l'autogestion.